



# COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU MARDI 6 MARS 2018

---

---

**Présents :** Mylène BÉGON, Christine DEVILLE, Pascale DUCHATEAU, Alexia MOURET, Isabelle PEDOUSSAUT.

**Excusés :** Eva ARGENTON, Elisabeth de TARLÉ, Michèle LEROUX,

**Absents :** *Josette PEETERS.*

La présidente ouvre la séance, dont l'ordre du jour est le suivant :

- 1 Présentation du rapport d'activités 2017
  - 2 Présentation des projets 2018
  - 3 Présentation et approbation des comptes de l'exercice 2017
  - 4 Présentation et approbation du budget prévisionnel 2018
  - 5 Modifications du siège social
  - 6 Modifications des statuts
- 
- 

## 1 Présentation du rapport d'activités 2017

### Ateliers et activités diverses de l'année 2017 :

Rencontre adhérents en janvier pour la galette avec un atelier « Création d'une carte Pop-up »

Ateliers techniques :

- Création d'un mini-album
- Réalisation d'une page 30\*30
- Utilisation des sketches et scraplifts
- Les bases du cartonnage
- Réaliser son fond de page
- Utilisation des fibres, ficelles et rubans

Crops :

- Mars : réalisation d'un calendrier universel
- Mai : réalisation d'un album nature (2<sup>ème</sup> édition)
- Juin : réalisation de l'album cartable (3<sup>ème</sup> édition)
- Octobre : crop de Noël

Ventes sur stand :

- Marché des sens de Villegly en septembre
- Marchés de Noël de Cependu, Rustique et Villedubert
- Festival des 100 savoirs à Limoux en décembre

- Annulation du forum associatif de Carcassonne en septembre
- 2 ateliers avec l'Hôpital de Jour

Divers :

Le CAE de Pascale a été renouvelé pour un an, incluant une formation prise en charge par Uniformation. Pascale a réalisé un bilan de compétences.

La présidente insiste sur la difficulté de l'association à trouver de nouveaux adhérents et les difficultés financières que cela implique.

## **2 Présentation des projets 2018**

Ateliers :

Thèmes retenus pour les ateliers techniques : Les différents types de fermeture pour album, mise en application des encres, réaliser son propre album 30\*30

Animations :

Thèmes retenus pour les crops : album canvas (2<sup>ème</sup> édition), album cabine de plage, cartonnage, Noël

Commencement des ateliers couture le samedi matin.

Echange et discussion au sujet de l'avenir de l'association et du poste de Pascale, dont le CAE se termine fin octobre 2018. Il apparaît que le poste d'animatrice salariée ne pourra perdurer, faute de financement. Pascale envisage de démissionner pour créer une micro-entreprise. En conséquence, l'association sera dissoute dès que les dettes sociales seront apurées.

## **3 Présentation et approbation des comptes de l'exercice 2017**

La trésorière présente les comptes de l'exercice 2017.

Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2017, l'assemblée générale approuve à l'unanimité le dit document tel qu'il lui a été présenté. Dès lors, quitus de sa gestion est donné à la trésorière pour l'exercice écoulé.

## **4 Présentation et approbation du budget prévisionnel 2018**

La trésorière présente le budget de l'exercice 2018.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité ledit budget tel qu'il lui a été présenté.

## **5 Modifications du siège social**

L'association n'ayant plus d'activité sur Bouilhonnac, le Bureau propose de transférer le siège social à l'adresse de la présidente, à savoir 4 rue Paul Didier à Carcassonne (11000). Cette proposition est soumise au vote à main levée des adhérents. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Par ailleurs, l'adresse des ateliers a été transférée à la nouvelle adresse de Pascale, à savoir 15, rue du Lac Montbel à Carcassonne (11000) Cette modification est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

## **6 Modifications des statuts**

Lecture est faite des articles des statuts à modifier et proposition des nouveaux articles soumise au vote :

## **Article 2 : l'objet**

Cette association a pour objet la promotion du scrapbooking, de la couture, du cartonnage et tout autre loisir créatif pertinent, au travers de cours, d'ateliers, d'expositions et toutes autres actions adaptées.

La modification est adoptée à l'unanimité.

## **Article 3 : le siège social**

**Le siège social est fixé au :**

4, rue Paul Didier  
11000 Carcassonne

**tandis que le siège administratif et opérationnel est fixé au :**

15, rue du Lac Montbel  
11000 Carcassonne

L'un comme l'autre pourront être transférés par simple décision du Bureau.

La modification est adoptée à l'unanimité.

## **Article 10 : le Bureau**

L'association est administrée par un Bureau composé de deux membres, un président et un trésorier.

Les membres du Bureau sont élus pour une olympiade (soit quatre ans) par l'assemblée générale et choisis en son sein.

Tout membre sortant peut se représenter s'il remplit les conditions générales et s'il n'a pas fait l'objet antérieurement d'une mesure d'exclusion.

Les sortants sont les personnes (physiques ou association loi 1901) qui volontairement se déclarent sortants et/ou qui n'ont pas participé aux trois dernières réunions du Bureau sans excuse et/ou dont le mandat arrive à expiration.

En cas de vacance de poste, le Bureau pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif lors de l'assemblée générale suivante. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

Est éligible au Bureau toute personne membre de l'association depuis plus d'un an et à jour de ses cotisations au moment de l'assemblée générale.

Les candidats n'ayant pas atteint la majorité légale ne pourront faire acte de candidature.

La modification est adoptée à l'unanimité.

## **Article 21 : la dévolution des biens**

En cas de dissolution, tous les biens de l'association, ainsi que l'actif net s'il en existe, seront attribués à l'animatrice et co-fondatrice Pascale DUCHATEAU en remboursement de la dette que l'association a envers elle.

En aucun cas, les autres membres de l'association ne pourront se voir attribuer, en dehors de la reprise de leurs apports, une part quelconque des biens de l'association.

La modification est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la séance.

Mylène BEGON  
Présidente

Christine DEVILLE  
Trésorière